

Compte rendu de la réunion ordinaire du conseil municipal
du vendredi 26 Février 2021 à 18h30

Secrétaire de séance : Sylvie GUINFOLLEAU

Il explique qu'il est difficile au secrétaire de séance d'écrire, de suivre et de participer au conseil et donc le conseil municipal peut désigner un autre secrétaire de séance qui peut être la secrétaire de mairie.

Il informe également que désormais les réunions seront enregistrées, de plus, les enregistrements peuvent être des pièces administratives.

Monsieur le Maire ne redonne pas lecture du compte administratif qui leur a été envoyé mais propose de répondre aux questions le concernant.

Monsieur GUILLOT Aurélien dit qu'en 2020, on avait expliqué que le fonctionnement allait vers l'investissement et pas le contraire. Mr Le maire confirme que nous ne pouvons pas transférer le surplus d'investissement vers le fonctionnement.

Monsieur le Maire détaille le compte administratif, et réexplique à quoi correspondent les restes à réaliser. Ensuite, il détaille le budget primitif, tout d'abord la section fonctionnement Recettes, puis Dépenses et ensuite les recettes d'investissement puis les dépenses.

Monsieur GUILLOT Aurélien demande pourquoi il y a moins d'argent en voirie, alors qu'en 2020 il était prévu de faire les chemins et de se concentrer sur la voirie.

Monsieur GUILLOT Jean-Claude répond qu'il faut toujours être excédentaire en fonctionnement pour le réinvestir en investissement.

Monsieur le Maire détaille les subventions.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur JACOB explique qu'il a discuté avec un marchand de produits phytosanitaires, Monsieur TALLON, de l'utilisation de produit alternatif au glyphosate dans les communes. Celui-ci lui a assuré que des communes s'en servaient. Monsieur le Maire répond que nous utilisons déjà ses produits, mais peu car le coût serait trop élevé. La commune a fait de choix de ne pas utiliser de désherbants, et les agents communaux utilisent d'autres procédés.

Monsieur GUILLOT Aurélien objecte que pour le cimetière on pourrait utiliser des produits désherbants et le fermer pour 48 heures à cette occasion.

Monsieur le Maire répond qu'on a fait le choix d'engazonner, plutôt que de traiter car d'ici 1 an peut-être 2 années, l'interdiction sera étendue au cimetière. Autant engager ce processus dès à présent plutôt que d'attendre le terme. Monsieur GUILLOT Aurélien rétorque que la main d'œuvre a un coût également et que les agents ont d'autres tâches à effectuer. Monsieur le Maire dit que Monsieur TALLON peut proposer ses produits et qu'il peut se rapprocher de la Mairie.

- Monsieur JACOB demande quand un programme de point à temps aura lieu. Mr COURJAUD répond que les agents feront du point à temps quand les travaux du Chemin GUERINEAU seront achevés, et quand le nouveau camion sera arrivé.

- Madame LAFON fait part d'une demande d'un administré qui souhaiterait que les décorations de Noël soient prolongées jusqu'à la Route de VARS. Monsieur GUILLOT Jean-Claude explique que l'on a fait monter des prises sur les poteaux et qu'elles sont toutes prises. Désormais c'est au conseil municipal de décider si on doit mettre des prises supplémentaires.

- Madame LAFON transmet une demande d'un administré de Basse qui souhaite que l'éclairage public soit prolongé Rue des BERCEURS. La question sera étudiée.

- Madame LAFON dit que Mr AVRILLEAU souhaite qu'on élague un arbre entre le pont et chez lui, Monsieur le MAIRE répond qu'il va voir à qui appartient cet arbre et fera intervenir les agents si l'arbre est sur le domaine communal.

- Mme LAFON demande également si au niveau des Villes et Villages Fleuris, on pourrait envisager une deuxième étoile. Monsieur le Maire explique, que dans l'immédiat ce serait très difficile. Elle demande ensuite si on va valoriser le patrimoine, fleurir les chemins.. Monsieur COURJAUD lui répond que ce sont des projets mais qu'actuellement nous manquons de personnel.

- Monsieur GUILLOT Aurélien demande si pour le Pont de Basse il y a des devis demandés. Monsieur le Maire explique que l'ATD16 a évoqué un fond de ressource mise en place par l'Etat pour la réhabilitation des ouvrages d'art. Il dit qu'il va faire un courrier au secrétaire général de la Sous préfecture en expliquant que la commune est très intéressée par ce programme et souhaite engager un travail avec l'Etat pour connaître l'aide dont St Genis d'Hiersac peut bénéficier sur le plan technique et financier

- Monsieur GUILLOT Aurélien demande où en est l'aménagement de Basse. Monsieur le MAIRE répond que la commission en charge de l'aménagement va poursuivre le dossier, que cet aménagement va être relancé dans les mois qui viennent afin d'être revus avec le cabinet PARCOURS. Les travaux pourraient peut-être s'engager pour 2022. Ils devraient commencer les études 2eme semestre 2021.

Monsieur GUILLOT Jean-Claude dit que la commission Aménagement va y travailler. Il dit aussi qu'un projet existe mais qu'il est revoir avec le Cabinet PARCOURS. Monsieur MENARD dit que ce sera difficile car il y a plusieurs choix à faire pour ralentir les voitures et embellir la chaussée.

Fin de séance à 20h10

Prochaine Réunion pour le Budget Primitif, la date n'est pas connue.